



et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 21.000ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTESTELEPHONE 141.93 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.016

PROTECTIONNISTE BRITANNIQUE : On annonce de Londres que la Chambre des Communes a adopté en deuxième lecture, par 451 voix contre 73, la nouvelle loi sur les tarifs douaniers.

CONGRES SANITAIRE : Le 3^e Congrès international de technique sanitaire aura lieu à Lyon, du 6 au 9 mars 1932. Il comportera l'étude des différentes questions d'hygiène, désinfection, hôpitaux, œuvres sociales, dératisation, etc...

LEGION D'HONNEUR : M. le marquis de Nieul, président de la Société Sportive d'Encouragement, vient d'être nommé officier de la Légion d'honneur. Cette distinction, si méritée, est un témoignage de reconnaissance pour les services rendus à la cause de l'élevage et des courses.

REVISION DES BAUX : La Chambre des Députés a terminé le vote de la proposition de loi sur la révision des baux ruraux. Ce texte subira sans doute des retouches. Les cultivateurs comptent sur le Sénat pour les réaliser, dans l'intérêt bien compris de l'agriculture nationale.

MARCHE DU BÉTAIL ET DE LA VIANDE : Au cours de l'année 1931 nos exportations de bétail et viande se sont élevées à 106.124 quintaux, alors que nous avons importé 3.104.623 quintaux. Soit un compte déficitaire, pour notre balance commerciale, de près de un milliard 650 millions de francs. Quand assurera-t-on à nos éleveurs une protection efficace ?

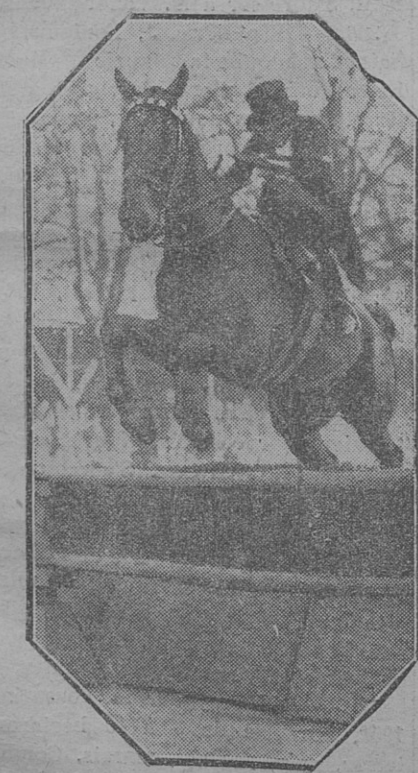
L'Importation des Vins augmente en France tandis que l'Exportation diminue

L'Office international du vin vient de recevoir les statistiques officielles des importations et exportations de vins de France pour 1931.

Voici les chiffres exprimés en milliers d'hectolitres pour l'année 1931 et pour ces cinq dernières années :

Année	Importations	Exportations
1913	7.820	1.662
1927	10.841	1.280
1928	12.264	1.374
1929	12.393	1.376
1930	12.353	1.094
1931	15.919	819

Un joli saut au Concours Hippique



La Comtesse de Bouillé montant « Turmac »

L'Exposition d'Aviculture de Nantes

La VI^e Exposition Internationale d'Aviculture de Nantes se présente sous les meilleurs auspices, et il est à prévoir que, du 6 au 10 avril 1932, il y aura un grand nombre d'animaux exposés au Champ de Mars, dans l'enceinte de la Foire Commerciale.

Déjà les inscriptions affluent au commissariat général, et pourtant certains défilistes avaient prédit que Nantes 1932 serait inférieur à Nantes 1931.

Il est certain dès à présent, de par le nombre d'animaux déjà engagés, que nous aurons cette année une exposition sans doute plus importante que celle de 1931. L'an dernier il y avait 1.800 animaux : poules, pigeons, lapins, etc... oiseaux de volière.

Et ceci classait Nantes en tête des expositions de province, immédiatement après Paris et Lille. Ces magnifiques succès qu'enregistre la Société Avicole de l'Ouest sont dus sans doute aux efforts du Comité, qui ne ménage ni son temps ni sa peine, mais aussi aux différents concours qu'il a trouvés : subventions de la Ville de Nantes, du Département, de la Chambre de Commerce, de l'Office Agricole, du Syndicat des Agriculteurs, des éleveurs eux-mêmes, etc... et aussi, et surtout, à la Foire Commerciale, dont l'aide financière et morale sont si précieuses.

En 1931 (pour ne citer que l'an dernier), du 3 au 6 avril, l'Exposition avicole de Nantes a reçu la visite de 221.500 visiteurs, la journée la plus forte indiquant 75.000.

Cette année, Nantes organise un Concours spécial d'Angoras, doté de prix importants dont le total atteint plus de 2.000 francs. L'an dernier, le Comité a distribué 12.000 francs de prix en espèces et, cette année, le chiffre de 20.000 francs pourra vraisemblablement être atteint ; c'est dire que tout éleveur présentant des bêtes en bonne condition est certain de couvrir, et au-delà, au moins tous ses frais, ce qui, par ce temps de crise n'est pas négligeable.

D'autre part, les droits d'inscription sont minimes : 25 francs parquet, 12 francs unité. Sur ces droits, réduction de 40 % aux membres de la Société Avicole de l'Ouest, et de 25 % aux membres de la Société Cen-

trale. Comparez ces prix d'engagements aux prix de classes que vous pouvez obtenir, et vous déduirez facilement que vous avez tout à gagner en exposant à Nantes. Joignez à cela les prix d'élevage, prix d'honneur, prix spéciaux, etc...

Ajoutons que le Marais-Club donne son concours officiel à l'Exposition de Nantes et dotera la classe de Marais de nombreux prix.

Comme il a déjà été indiqué ici, un grand concours de ponte aura lieu du 3 au 18 avril, c'est-à-dire pendant toute la durée de la Foire.

Le vendredi 8 avril, grand concours d'œufs roux pour l'exportation par paniers de trois et six douzaines, et grande exposition de volailles mortes.

Enfin, le samedi 9 et dimanche 10, grand concours d'oiseaux de volière. Cette année, cette exposition s'annonce comme devant être merveilleuse.

Déjà, l'an dernier, Nantes fut, dans cette branche, la plus importante de France, égalant même Paris par le nombre et la qualité et le dépassant de beaucoup par le cadre, l'organisation et le local.

En 1932, il est certain que l'exposition d'oiseaux de volière sera beaucoup plus importante. D'ores et déjà le Comité a plus de 80 couples d'oiseaux inscrits, nombre qui sera triplé sans doute à la clôture des engagements ; c'est donc un succès certain dont les éleveurs et les visiteurs ne se plaindront pas.

Éleveurs, exposants, venez à Nantes. L'exposition a lieu dans un cadre grandiose. Vous y trouverez un accueil cordial, vous y gagnerez de l'argent, vous ferez d'importantes affaires et vous ne songerez qu'à y revenir.

Rappelons que la clôture des engagements aura lieu le 5 mars 1932. Que les retardataires se hâtent donc, combien regretteront d'y avoir songé trop tard. L'an dernier, à son grand regret, le Comité a dû refuser une douzaine d'adhésions parvenues après la clôture.

Songez à cette date limite du 5 mars et envoyez votre adhésion le plus vite possible au commissariat général, M. E. Robin, 47, rue du Marchix, Nantes.

Un nouveau Fléau nous menace

Nous savons tous que les Américains se sont emparés en France du marché de la pomme à couteau. C'est désastreux pour notre arboriculture fruitière, mais nous réagissons plus en paroles qu'en faits. Il est incontestable, en effet, que ces pommes nous sont présentées dans des conditions remarquables (ce que nous pourrions faire aussi bien que l'Amérique si nous voulions) à la suite d'un classement rigoureux, tant au point de vue de la couleur, du calibre, que de la parfaite santé du fruit.

Tout leur succès provient de là, uniquement.

Or, il y a quelques jours, on a découvert dans des barils de pommes américaines des cochenilles qui ont été reconnues comme étant le « pou de San-José » (aspidiatus perniciosus). C'est le plus redoutable ennemi du pommier, en Amérique du Nord. Il est appelé là-bas le plus grand fléau du pommier : il se fixe sur ses branches et suce la sève, jusqu'à l'épuisement de l'arbre.

Aussi, la plupart des Etats européens, il y a une trentaine d'années, avaient-ils donné des instructions sévères pour le contrôle des importa-

tions de fruits et plants américains. En France, en 1898, on avait interdit l'importation libre des fruits et plants provenant d'Amérique.

Ces prescriptions sont-elles toujours en application ?

Quoi qu'il en soit, cet ennemi redoutable a fait son apparition en France et il est urgent que les pouvoirs publics, qui se sont émus du fait, prennent des mesures radicales pour refouler ce terrible fléau au-delà de nos frontières.

Déjà, les Américains ont apporté chez nous le phylloxera, le puceron lanigère (le blanc des pommiers) et dernièrement encore le doryphore, qui exterminera toutes nos récoltes de pommes de terre et de tomates, si l'Etat, les départements, en liaison avec nos cultivateurs, ne font pas les sacrifices nécessaires pour enrayer ses ravages.

Va-t-on permettre encore que l'Amérique nous envoie son maudit pou de San-José ?

Non, vraiment, cela suffit et nous mettons tout notre espoir dans la vigueur avec laquelle vont réagir notre Ministère de l'Agriculture et nos Chambres d'Agriculture.

Un Brin de Causette...

On a dit que l'intelligence étant le propre de l'homme et que les animaux, nos frères inférieurs, étaient point intelligents... puisqu'ils sont bêtes ?

On raconte terribles choses sur l'instinct par ci, l'instinct par là, qu'ils guident et que les animaux réfléchissent pas, qui faisant tout par habitude. Ta, ta, ta ! j'en connais ben des bêtes qu'étant point si bêtes qu'elles en avaient l'air, alors que souvent on voye des gens point fin, qui voyons point pu loin que le bout de leur nez, ou qui prennent des cuites (par habitude) et qu'ont même pu l'instinct de marcher droite, ni de regagner leur maison !

Regardez un brin les manières de faire des p'tits bestioles, des fourmies, des mouches à miel, des mouches à autres choses, des p'tits insectes, cochenilles, phylloxera et termites la collection. C'est y par habitude, ou par intelligence qui travaillent d'ore et d'oe, qui obéissant à leur chef, ou à leur reine, qui accumulent des richesses, qui s'abaissent si ben contre leurs ennemis ?

Le Sphinx, à ce que j'en ai entendu dire, est le pu curieux de c'te bête là. Y s'ennuie d'animaux qui dévorent vivants et y meurt sitôt après avoir poudu. La mère Sphinx fait son œuf dans un p'tit terrier qu'elle creuse ; p'telle s'occupe de garnir un garde-manger pour son fiston, qui n'aura pu sa mère quand y naîtra. Seulement comme y li fallait une nourriture vivante, qui a pas moyen de faire de conserves, ni d'emprisonner avec l'œuf une chenille vivante (celle-ci fouterait le camp, en perforant les bords de sa prison), c'était là que ça se compliquait et qui fallait tout même une intelligence chez la mère Sphinx. Point de chenille morte, point de chenille libre ! Alors ?

— Alors, elle paralyse la victime, en la piquant à un centre nerveux, elle l'endort et la place à côté de son œuf. Quand bébé Sphinx naîtra, y n'aura jamais connu sa maman, mais y trouvera pour sa première tétée, une chenille vivante, qui sera dans l'impossibilité de s'débattre.

J'sais ben que vous allez dire que c'est cruel, que la bonté est la véritable marque de la supériorité de l'homme ! Tenez, chez les araignées — si, les saies bêtes ! — quand la femelle étant fécondée, elle tuye son mari, pour sucer son sang. C'est y par pitié, par instinct, parce qu'elle pense que le mâle servirait pu à rien, ou tout bonnement par jalousie ?

Ce qui semblait départager l'instinct animal de l'intelligence de l'homme — et de la femme — c'était l'ignorance du but à atteindre. Mais faut dire que l'animal a souvent les sens pu développés et pus affinés. « L'escarbot » projetant contre ses ennemis un liquide acre qui, à l'air, produit une explosion ressemblant à un p'tit coup de fusil ! Un scarabe qu'on appellait « l'horloge de la mort » produit un son en cognant sa tête contre son abdomen et ce bruit est entendu à longue distance par d'autres scarabées, qui lui répondent. C'est une sorte de T.S.F.

Des savants ont passé tout leur vie à étudier les mœurs des abeilles et des fourmis. Ils ont écrit là-dessus des volumes, sans épuiser la question. Maeterlinck se demandait où c'est qu'allaient les fourmis après leur mort ? Pourquoi sourient quand y s'agit d'insectes. Est-ce qu'un peu pus ou moins d'activité cérébrale changeant de fond en comble les lois de l'univers, de la justice et de l'éternité ?

Le jury examine un étalon de 4 ans (« Enfin-Seul »). — On reconnaît le chef d'escadron de Bellaing ; MM. A. Olivier, président du jury, et Reynard, inspecteur général des Haras.

maître jeannot

Les Elections aux Chambres d'Agriculture

Les Chambres d'Agriculture, créées par la loi du 3 janvier 1924, reconnues comme établissements publics, sont auprès des Pouvoirs publics les organes consultatifs et professionnels des intérêts agricoles de leur circonscription.

Les élections constitutives des Chambres d'Agriculture ont eu lieu en 1927. Plus de 1.600.000 électeurs y ont effectivement participé, dont 200.000 femmes environ.

Des élections partielles ont eu lieu en 1930. Les prochaines élections auront lieu en 1933 :

1^o Dans la moitié des arrondissements pour le renouvellement des membres élus en 1927 au scrutin de liste, à raison de quatre par arrondissement ou circonscription électorale ;

2^o Dans tous les départements, pour le renouvellement de tous les délégués des Associations et Syndicats agricoles élus en 1927 au scrutin de liste départemental.

Les élections de 1933 auront donc une importance toute particulière. Seuls, pourront y participer les électeurs inscrits aux listes électorales dressées en 1932. Il appartient aux électeurs et aux électrices de s'assurer de leur inscription ou de se faire inscrire sur la liste électorale de leur commune avant le 20 avril 1932.

Quant aux Associations et Syndicats agricoles, ils doivent adresser au Préfet de leur département leur déclaration annuelle d'inscription à la liste électorale avant le 30 avril 1932.

Afin de faire connaître à tous les agriculteurs, aux Associations et Syndicats agricoles les conditions dans lesquelles s'effectuent les élections aux Chambres d'Agriculture, l'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture (33, rue d'Amsterdam, Paris-8^e), vient d'éditer une brochure de 74 pages intitulée : « Les Elections aux Chambres d'Agriculture », qui contient, classés méthodiquement par matières, tous les textes : lois, décrets, circulaires ministérielles en vigueur à la date du 1^{er} janvier 1932 concernant les élections aux Chambres d'Agriculture. Voici les grandes lignes de cette brochure : Composition des Chambres ; Circonscriptions ; Mandat ; Corps électoral ; Liste électorale ; Candidatures ; Opérations électorales ; Délégués des Associations ; Documents annexes.

La brochure « Les Elections aux Chambres d'Agriculture » sera adressée à toute personne qui en fera la demande à l'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture, 33, rue d'Amsterdam, à Paris (8^e). Le prix de l'exemplaire est de 3 francs franco

A propos de l'Enquête Agricole

Nous extrayons de la « Vie Agricole et Rurale » les lignes ci-dessous, relatives à l'enquête agricole de 1929 qui va se poursuivre en 1932.

« Un document très important pour tous les agriculteurs paraît en ce moment : le compte rendu des réunions d'études qui se sont tenues, à Paris, à l'Institut National agronomique pour la préparation de l'enquête agricole ordonnée par la loi de Finances de 1927 et celle du 19 mars 1931.

Des efforts nombreux ont été faits dans ce sens, tous ont été couronnés du plus grand succès.

Le problème est cependant essentiel. Il s'agit de savoir où l'on en est, à un moment où l'agriculture est foncièrement différente de ce qu'elle était, par exemple, dans les dernières années du dernier siècle, époque à laquelle on avait essayé de faire aussi une enquête. A moins de persister qu'il faut laisser les choses aller leur train, que l'agriculture doit être absolument en dehors des préoccupations du législateur, de l'économiste, du financier, qu'elle n'est influencée par aucune mesure qui puisse être prise ni en France, ni à l'étranger, il est absolument nécessaire de faire le point, ou bien on va légiférer dans le vide et, ce qui est pire, à faux.

Non seulement on ne pourra point réglementer l'agriculture, mais on ne pourra point la protéger.

Il convient donc que l'agriculture apporte toute sa bonne volonté à ces enquêtes. Toute sous-évaluation, tout faux renseignement peut se retourner contre lui.

Pour ce qui concerne le département de la Loire-Inférieure la vérification des questionnaires a été confiée à des enquêteurs, pour la plupart agriculteurs, experts ou régisseurs connaissant déjà admirablement la région dans laquelle ils seront chargés d'opérer. Il est hors de doute que leur tâche ne peut être accomplie qu'avec le concours de MM. les Maires, celui des Commissions communales de statistique et celui des agriculteurs eux-mêmes.

Cet important travail va commencer incessamment ; il comporte une révision des questionnaires relatifs à la production animale et végétale, une enquête économique, ainsi que l'établissement d'une monographie agricole du département ; il se poursuivra pendant toute l'année.

Il est permis d'espérer que la documentation qui en résultera constituera un bilan aussi exact que possible de la situation de notre agriculture régionale et nationale, sans lequel la politique agricole des années qui vont suivre ne pourrait marcher qu'à l'aveuglette.

A. C.



Les Chevaux de Loire-Inférieure et Vendée recueillent de nouveaux lauriers

En Lettonie, pendant le IV^e Concours hippique international de Riga, le palmarès cite parmi les lauréats le cheval « Sterling », 3^e du Prix de l'Armée (12 obstacles d'une hauteur de 1 m. 40 sur 2 m. de largeur), monté par M. Szosland (Pologne).

Il est ensuite 2^e du Championnat en hauteur, passant 1 m. 80.

Sterling : H. alezan, né en 1918, et fils de Thorigny ½ s. par Sultan-Il p. s. et de Nosikaa ½ sang vendéen par Mac-Torus p. s. et Hermine par Bègue et Cléon p. s. Il est né chez M. Pierre Gaudin, à Donges, près Montoir (Loire-Inférieure).

Au dernier Concours hippique de Bordeaux, successivement aux palmiers des divers prix on relève les noms de :

Ciboullette, 8 ans, par Seneschal p. s. et Théoline, née à Saint-Gervais (Vendée).

Bohémién, 9 ans, par El-Tango p. s. et Hia, né au Pellerin (Loire-Inf.). Châteaurenau, 8 ans, par Saint-Pol p. s. et Qualité, né à Saint-Cyr-en-Retz (Loire-Inf.), 2^e du prix de la Gironde sur 42 concurrents.

Evrune, 6 ans, par Ignatus p. s. et Trotteuse, né à Nalliers (Vendée).

Edmée, 6 ans, par Mon-Petit et le jument Saronne par Le-Tzar p. s., née à Saint-Père-en-Retz (Loire-Inf.).

Vol-au-Vent, 10 ans, par Ignatus p. s. et Souriant, né à Nalliers (Vendée). Le cheval bien connu par ses succès antérieurs.

Tous chevaux civils appartenant respectivement et dans l'ordre au comte de Saint-Seine, à Mme Assenback, à la duchesse de la Trémolite, à M. Béghin, au colonel Donnio et à M. Lederlin.

Parmi les chevaux militaires, on pouvait remarquer :

Apprenti, 9 ans, par Justiciable ½ s. et Pouloche par Houbler, né chez M. Raballand Louis, à Bel-Air (Vendée), 4^e du prix de la Marne, puis sance et adresse, sur 33 concurrents. Le cheval Apprenti appartient au 1^{er} régiment d'artillerie coloniale de Bordeaux.

Copine, 8 ans, par Luçon ½ s. et Ursule par Industriel ½ s. et Oliban, née chez M. Tétaud Antoine, à la Frazelière de Saint-Père-en-Retz (Loire-Inf.).

Conscrit, 8 ans, par Luçon ½ s. et Miette prix ½ s., né chez Mme Veuve Vignaud, à la Poulrière de Saint-Etienne-de-Mer-Morte (Loire-Inf.).

Copine et Conscrit appartiennent au 24^e d'artillerie de Tarbes.

LES PROCHAINES COURSES A NANTES

La saison hippique dans l'Ouest s'ouvrira à Nantes le dimanche 13 mars, par la première réunion de la Société Sportive de l'Ouest, sur le hippodrome du Petit-Port.

Cette Société distribuera encore, cette année, près de 210.000 francs de prix. Le Comité a élu M. J. Broussolle, pour succéder en qualité de président à M. A. Letourneau, décédé fin décembre, et M. A.-R. Latrille comme vice-président, pour remplacer M. A. Olivier, mort au printemps dernier.

Les commissaires, pour 1932, seront MM. A. de Lajartre, A. Olive, R. Orion et F. Breteché, M. L'Hervé a été admis comme membre du Comité.

Les dates des sept réunions de la Société Sportive de l'Ouest ont été fixées aux : 13 mars, 26 mars, 28 mars (Lundi de Pâques), 10 avril, 17 avril, 30 octobre et 13 novembre.

Une grande Manifestation paysanne à Rennes, le 1^{er} Avril pour réclamer le vote d'une loi rendant les Assurances Sociales facultatives

Le Comité de Défense paysanne contre les assurances sociales obligatoires nous prie d'insérer la communication suivante :

On sait à quelles difficultés on s'est heurté pour l'application des assurances sociales obligatoires en agriculture. Les ouvriers refusent de payer leurs cotisations et les cultivateurs, extrêmement gênés par la crise actuelle n'ont pas les moyens de faire face à ces charges nouvelles.

Or, jusqu'ici on avait laissé les cultivateurs et les artisans ruraux complètement tranquilles. On n'avait pas exigé l'immatriculation, et dans ces conditions on se désintéressait complètement de la loi en campagne. Depuis quelques semaines, les inspecteurs des assurances sociales ont commencé à exiger le paiement des cotisations arriérées chez les artisans ruraux ; on réclame les cotisations depuis le 1^{er} juillet 1930.

D'autre part, on a exigé également, dans certaines conditions, de quelques cultivateurs le paiement des cotisations en retard depuis le 1^{er} juillet 1930.

Devant cette menace de ruine qui pèse sur la culture si on veut appliquer la loi de force, le Comité de Défense paysanne, d'accord avec les principales organisations d'Ille-et-Vilaine, a décidé d'organiser à Rennes, le 1^{er} avril 1932, à 10 heures du matin, une grande manifestation, à laquelle il convie cordialement tous les cultivateurs, tous les domestiques agricoles, les artisans ruraux. Déjà, par son action en 1930, le Comité de Défense paysanne, qui avait réuni à Rennes 16.000 cultivateurs, avait pu obtenir un premier ajournement de la loi et des modifications profondes. Cette fois, il espère arriver à la suppression du principe d'obligation. Fidèle aux idées qu'il a toujours soutenues, le Comité de Défense paysanne rappelle qu'il est l'adversaire des assurances sociales obligatoires et partisan des assurances sociales facultatives.

Tous ceux qui désirent entrer en relations avec le Comité, soit pour distribuer des circulaires, soit pour poser des affiches, soit pour organiser des conférences en faveur de la réunion, pourront s'adresser à M. Victor Nicolas, cultivateur à Bréguigny, en Rennes, qui est le secrétaire du Comité. D'avance le Comité de Défense paysanne s'adresse en confiance à tous les cultivateurs, à tous les artisans ruraux et leur demande d'assister à cette réunion et de la faire connaître à leurs parents, à leurs amis, à leurs domestiques, pour les amener tous à Rennes le 1^{er} avril, à 10 heures, sous les Lices.

HERNIE CHUTES DE LA MATRICE CL. 16 MÉDECINE CHIRURGIE

DEPLACEMENTS
DES ORGANES
PAR LA MÉTHODE
LE ROY

Combien nombreux maux, sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore de vulgaires bandages PLAS JANKOWSKY pour eux qui leur propre infirmité.

Et cependant un TRAITEMENT RATIONNEL, appliqué par les soins d'un spécialiste, a toujours raison de cette infirmité sans danger et sans douleur.

Voici quelques attestations émanant toutes de personnes saines et conscientes, et qui vous feraient connaître les bienfaits de la méthode LE ROY.

M. Gustave Gantier, la Cornillais de Saint-Marie-sur-Mer.

M. François Rétif, à la Ridelie, commune d'Erbray.

M. Pénicaut, à la Vieillesse, en Saint-Joseph.

M. Henri Pélard, au Pont-Béranger, en Saint-Basile-de-Châteaux.

Mme Bossis, au Pommier, par Legé.

M. A. Timonier, à Nort-sur-Erdre.

M. Pénicaut, à Saint-Jean de Pellevin.

M. Croissard, à Châteaubriant.

M. L. Chuard, au Pallet.

Mme Gasténeau, à la Chapelle-Glain.

M. J. B. Pellerin, à Saint-Pazanne.

Mme Chouin, à Fresnay.

Tous guéris en quelques mois, sans gêne, sans opération, sans arrêt de travail.

Devant de tels résultats, tout personne, soucieuse de sa santé et de ses intérêts, comprendra quelle doit s'adresser à un spécialiste de sa Région.

Seul M. LE ROY, Nantes, peut, par sa présence constante, suivre constamment sa clientèle de près.

Mme LE ROY reçoit les dames.

Faites donc appel aux conseils éclairés de notre renommé praticien NANTAIS qui vous recevra gratuitement tous les mois à :

NANTES, tous les samedis, de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 4 h., en son cabinet, 6, rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay).

Blain, mardi 1^{er} mars, hôtel du Vieux Chêne.

Châteaubriant, merc, 2, hôt. de la Bicyclette.

Ancenis, jeudi 3, hôt. des Voyageurs.

Nort, vendredi 4, hôtel de Bretagne.

Nozay, lundi 7, hôt. du Pelican.

Paimbœuf, mardi 8, hôt. Saint-Julien.

St-Philbert-de-Gât-lieu, merc, 9, hôt. Boutigny.

St-Pazanne, vendr, 11, hôt. du Cheval Blanc.

LE ROY, Spécialiste herniaire
6, Rue du Petit-Bacchus
(près la Place du Bouffay) - NANTES
Madame LE ROY reçoit les Dames

La Vente des Fruits et Légumes français est gravement menacée

L'exportation de nos produits, stationnaire sur certains marchés étrangers, est sur d'autres en voie de régression marquée. Notre exportation de fruits est tombée de 339.000 tonnes en 1913 à 226.000 tonnes en 1925 et à 130.000 tonnes en 1930.

Parallèlement, l'importation des produits étrangers augmente : 270.000 tonnes en 1913, 347.000 tonnes en 1925, 605.000 tonnes en 1930.

La France importe 4 fois 1/2 plus de fruits qu'elle n'en exporte. Les producteurs et commerçants français sont donc menacés, non seulement de perdre les marchés extérieurs, mais de manquer de débouchés dans leur propre pays.

CAUSES DE MEVENTES

Jusqu'ici nos produits étaient envoyés trop souvent sur les marchés tels qu'ils sont récoltés, sans triage préalable ou imparfaitement triés, des petits fruits mélangés avec les gros, les fruits de belle apparence avec ceux de second ou troisième choix, des fruits verts avec des fruits mûrs.

Parfois même la marchandise secondaire ou défectueuse était dissimulée sous une couche de produits de belle apparence ; le colis était « fardé » : c'était une véritable tromperie à l'égard de l'acheteur.

Les emballages étaient usagés, de dimensions variables, insuffisamment étudiés pour résister au transport, trop lourds ou trop légers, d'un prix de revient excessif.

Pour éviter les pertes que leur occasionnaient des produits présentés dans ces conditions, les revendeurs étaient conduits souvent à donner la préférence à des produits étrangers. Les producteurs français ont compris qu'il fallait réagir vigoureusement contre ces pratiques.

COMMENT AMELIORER LA SITUATION

Le remède à cet état de choses est d'organiser rationnellement nos expéditions de fruits et de primeurs pour satisfaire la clientèle.

Il faut lui présenter toujours le même produit, sain, homogène, de même grosseur, qualité et quantité, dans le même emballage. En un mot, il faut standardiser nos expéditions.

LA STANDARDISATION FRANÇAISE

Avec le concours de représentants qualifiés des producteurs, des commerçants, des Compagnies de chemins de fer et des Compagnies de navigation, des études prolongées ont été faites pour définir :

1. Les meilleures variétés horticoles.
2. La manière la plus rationnelle de trier les produits et de les classer en lots marchands.
3. L'emballage présentant le mieux la marchandise et assurant son transport dans les meilleures conditions de conservation et d'économie.

Le premier choix s'appelle : Qualité extra.

Le deuxième choix s'appelle : Qualité choix.

Le troisième choix s'appelle : Qualité commerciale.

Ne jamais mélanger des fruits ou des légumes appartenant à des variétés ou à des variétés différentes.

Classement par calibres

Pour les produits dont la grosseur nécessite, chacune des qualités ci-dessus doit, à son tour, être classée en deux, trois ou quatre catégories, suivant calibre.

Exemple :

Pêche : 4 catégories de 40 à 80 mm.

Tomate : 4 catégories de 45 à 80 mm.

Abriote : 2 catégories de 35 à 50 mm.

Asperge : 4 catégories de 8 à 30 mm.

Le classement par calibre peut être fait soit à la main, avec des gabarits, soit à la machine, ce qui a l'avantage d'économiser la main-d'œuvre.

Mise en emballages-standard

Pour chaque emballage-standard, des tableaux publiés par le Comité indiquent :

1. Les dimensions intérieures ;
2. la matière première servant à la fabrication ;
3. la tare (à l'état sec) ;
4. le mode d'assemblage ;
5. le poids net contenu.

Demandez à vos fournisseurs de vous livrer des emballages ayant les caractéristiques adoptées par le Comité. Ces emballages peuvent être fabriqués par n'importe quel spécialiste et être vendus partout.

Les principaux types d'emballages-standard sont :

le plateau (à un rang) pour les produits de qualité supérieure ;

la cage (à deux rangs), pour les produits de qualité plus courante ;

la cage (à deux rangs), pour le transport du raisin ;

le cageot à 4 ou 6 fûts, pour les fruits délicats ou de petit calibre (fraise, framboise, cassis, groseille, cerise de primeur) ;

le billot ovale (en bois déroulé et agrafé), pour tous les produits dont la valeur, la nature ou la forme n'exigent pas un emballage spécial ;

le panier rectangulaire à anse, pour les expéditions de fraises et mirabelles de certaines régions ;

le panier cylindrique en osier (siège), pour divers envois sur l'Angleterre ;

la caisse (en bois plein), pour faciliter les ventes au détail de cerises et de prunes.

Il ne suffit pas d'utiliser des emballages-standard ; il faut que les produits expédiés, qu'ils soient placés à la partie inférieure, au milieu ou au-dessus du colis, aient tous les mêmes caractéristiques (variété, grosseur, aspect), c'est-à-dire soient eux-mêmes standardisés.

Recolte

Cueillez les fruits avant leur maturité. Évitez toute manipulation brutale qui les meurtrit et les déprécie. Évitez tout transvasement inutile de panier à panier. Faites un premier triage à la récolte, séparez le fruit destiné à la consommation et le fruit destiné aux industries de transformation (confiserie, pulperie, distillerie). Un fruit vert, difforme, trop petit, meurtri, véreux, ne doit pas être mis en vente sur le marché.

Classement par qualités

Après élimination complète de la marchandise non destinée à la vente, le produit restant doit être classé en plusieurs choix, en se basant, pour cette sélection, sur l'aspect extérieur, la forme, la coloration, la maturité. Le nombre de choix varie d'après les produits (un, deux ou trois).

Le premier choix s'appelle : Qualité extra.

Le deuxième choix s'appelle : Qualité choix.

Le troisième choix s'appelle : Qualité commerciale.

Ne jamais mélanger des fruits ou des légumes appartenant à des variétés ou à des variétés différentes.

Classement par calibres

Pour les produits dont la grosseur nécessite, chacune des qualités ci-dessus doit, à son tour, être classée en deux, trois ou quatre catégories, suivant calibre.

Exemple :

Pêche : 4 catégories de 40 à 80 mm.

Tomate : 4 catégories de 45 à 80 mm.

Abriote : 2 catégories de 35 à 50 mm.

Asperge : 4 catégories de 8 à 30 mm.

Le classement par calibre peut être fait soit à la main, avec des gabarits, soit à la machine, ce qui a l'avantage d'économiser la main-d'œuvre.

Mise en emballages-standard

Pour chaque emballage-standard, des tableaux publiés par le Comité indiquent :

1. Les dimensions intérieures ;
2. la matière première servant à la fabrication ;
3. la tare (à l'état sec) ;
4. le mode d'assemblage ;
5. le poids net contenu.

Demandez à vos fournisseurs de vous livrer des emballages ayant les caractéristiques adoptées par le Comité. Ces emballages peuvent être fabriqués par n'importe quel spécialiste et être vendus partout.

Les principaux types d'emballages-standard sont :

le plateau (à un rang) pour les produits de qualité supérieure ;

la cage (à deux rangs), pour les produits de qualité plus courante ;

la cage (à deux rangs), pour le transport du raisin ;

le cageot à 4 ou 6 fûts, pour les fruits délicats ou de petit calibre (fraise, framboise, cassis, groseille, cerise de primeur) ;

le billot ovale (en bois déroulé et agrafé), pour tous les produits dont la valeur, la nature ou la forme n'exigent pas un emballage spécial ;

le panier rectangulaire à anse, pour les expéditions de fraises et mirabelles de certaines régions ;

le panier cylindrique en osier (siège), pour divers envois sur l'Angleterre ;

la caisse (en bois plein), pour faciliter les ventes au détail de cerises et de prunes.

Il ne suffit pas d'utiliser des emballages-standard ; il faut que les produits expédiés, qu'ils soient placés à la partie inférieure, au milieu ou au-dessus du colis, aient tous les mêmes caractéristiques (variété, grosseur, aspect), c'est-à-dire soient eux-mêmes standardisés.

Recolte

Cueillez les fruits avant leur maturité. Évitez toute manipulation brutale qui les meurtrit et les déprécie. Évitez tout transvasement inutile de panier à panier. Faites un premier triage à la récolte, séparez le fruit destiné à la consommation et le fruit destiné aux industries de transformation (confiserie, pulperie, distillerie). Un fruit vert, difforme, trop petit, meurtri, véreux, ne doit pas être mis en vente sur le marché.

Classement par qualités

Après élimination complète de la marchandise non destinée à la vente, le produit restant doit être classé en plusieurs choix, en se basant, pour cette sélection, sur l'aspect extérieur, la forme, la coloration, la maturité. Le nombre de choix varie d'après les produits (un, deux ou trois).

N'employez jamais de papier imprimé pour l'emballage de vos fruits et légumes.

Mettez à l'intérieur de vos emballages, avant de les fermer, une étiquette contenant vos nom et adresse, afin d'éviter la perte des colis dont l'étiquette extérieure viendrait à se détacher en cours de transport.

Pour les produits vendus au poids, efforcez-vous de peser vos colis après remplissage, de manière qu'ils aient tous un poids uniforme (raisins, petits pois, prunes, cerises). C'est une condition essentielle du succès sur les marchés étrangers. Cette opération peut se faire rapidement par pesée séparée de chaque colis à l'aide d'une bascule automatique.

Pour l'étranger, utilisez des emballages neufs, non retournables : n'employez jamais des emballages ayant déjà fait plusieurs voyages.

Garanties à l'acheteur

Mettez à l'extérieur de vos colis une étiquette indiquant nettement l'espèce de fruit (ou légume) contenu à l'intérieur, la qualité, la variété, le calibre et le nombre s'il y a lieu.

Ajoutez sur le colis une marque individuelle, ou collective de préférence, pour garantir à l'acheteur que le colis contient exactement ce qui est annoncé sur l'étiquette.

Adhérez à un groupement possédant un règlement d'emploi de la marque et surtout un service de contrôle bien organisé : la valeur de la marque en dépend.

LA STANDARDISATION PROFITE A TOUS

La standardisation crée une confiance mutuelle entre producteurs, commerçants et consommateurs.

Au producteur elle permet de sélectionner les variétés et d'améliorer les produits dont les débouchés sont assurés et qui, par conséquent, se vendent le mieux.

Au commerçant en gros, elle donne l'assurance de pouvoir vendre sur échantillon ou même sur simple désignation de la marchandise, sans vérification du poids et du contenu des colis.

Au détaillant, elle évite les discussions avec la clientèle et les pertes résultant d'une marchandise imparfaitement triée.

Au transporteur, elle facilite le contrôle des déclarations de poids et procure des chargements plus rapides, homogènes, cohérents, résistants, utilisant au maximum la capacité des wagons ou des cales.

Au consommateur enfin, elle garantit un produit de son goût, en rapport avec ses facilités d'achat, toujours identique à lui-même.

Tous ceux, elle rend possible l'établissement d'une cote ou d'un prix de marché, ayant une signification réelle, claire et précise.

MARCHES DE LA VILLETTE Du Lundi 22 Février 1932

ANIMAUX	Aménés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	3.045	3.000	8 10	6 80	5 50	9 10	4 85	3 75	2 25	5 65
Vaches.....	1.502	1.480	8 10	6 40	5 10	9 60	4 85	3 52	2 55	6 15
Taureaux.....	566	540	6 30	5 50	5	6 90	3 78	3 02	2 50	4 27
Veaux.....	1.812	1.650	12 40	9 60	7 80	13 60	7 45	5 47	4 30	8 43
Moutons.....	13.128	13.000	15	9 50	7 60	17 40	7 50	4 45	3 35	8 70
Porcs.....	3.035	3.035	8 72	8 14	5 72	9	6 10	5 70	4	6 30

Du Jeudi 25 Février 1932

Bœufs.....	1.124	1.124	8 30	6 90	5 60	9 20	4 98	3 80	2 80	5 70
Vaches.....	561	550	8 30	6 50	5 20	9 80	4 98	3 57	2 60	6 27
Taureaux.....	315	309	6 30	5 50	5	6 90	3 78	3 02	2 50	4 27
Veaux.....	1.311	1.280	12 60	9 90	8 10	13 90	7 55	5 65	4 45	8 60
Moutons.....	5.187	5.000	14 70	9 30	7 40	17 20	7 35	4 37	3 25	8 60
Porcs.....	2.887	2.887	8 72	7 86	5 72	9	6 06	5 50	4	6 30

La Vie Syndicale

Saint-Colombin

Dimanche 28 février, à 11 h. 15, à l'issue de la Grand'Messe, Salle des Œuvres, à St-Colombin, réunion syndicale.

Conférence agricole par MM. R. Fèvre et Chaquin, directeur des Services Agricoles de la Loire-Inférieure.

La Planche

Dimanche 28 février, à 3 heures de l'après-midi, salle Saint-Michel, à La Planche, réunion syndicale.

Conférence agricole par MM. R. Fèvre et Chaquin, directeur des Services Agricoles de la Loire-Inférieure.

Nantes

Union des Corporations Françaises

Samedi 5 mars, à 20 h. 30, salle Mauduit, à Nantes, conférence sur la Crise économique.

Vallet

Dimanche 6 mars, à 9 h. 15 du matin, salle du Rouaud, à Vallet, réunion syndicale agricole et viticole.

Conférence par M. R. Fèvre, directeur technique du Syndicat Central. Questions diverses.

Varades

Dimanche 13 mars, à 9 h. 15 du matin, salle de la Mairie, à Varades, sous les auspices de l'Association des Producteurs de Chanvre et d'Osier, réunion syndicale et conférence agricole par MM. R. Fèvre, directeur technique du Syndicat des Agriculteurs, et Chaquin, directeur des Services Agricoles de la Loire-Inférieure. Questions importantes.

Tous les agriculteurs de la région sont cordialement invités.

Saint-Viaud

M. OLIVIER PIERRE, au Bouvillon, Saint-Père-en-Retz, est nommé Agent du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et de sa Coopérative, pour la commune de Saint-Viaud, en remplacement de notre agent, M. Porcher, qui a manifesté le désir de se retirer. Regrettant son départ, nous le remercions de ses longs et bons services et de son dévouement à la cause syndicale.

Pont-du-Cens

M. COURTOIS PIERRE, grains, au Pont-du-Cens, vient d'être nommé Agent du Syndicat des Agriculteurs et de la Coopérative. Nos adhérents de la région pourront désormais s'adresser à M. Courtois.

Offres et Demandes

S'adresser à M. Terrien-Biret, viticulteur à la Blanchardière, La Chapelle-Basse-Mer.

202. — A vendre en culture vignes greffées de pays et d'Hybrides. Hybrides racinés directs, meilleures variétés. Arbres fruitiers et forestiers. Rosiers. Greffes d'asperges Argenteuses. S'adresser à M. Victor Morille.

203. — Pépinières J. Foulonneau, Saint-Christophe-la-Croix (M.-et-Loire), offrent plants de vignes greffées et hybrides nouveaux, pommiers à cidre et arbres fruitiers franco toutes gares. Prix courant franco.

26. — A vendre, vignes greffées, Gros-lot et Gros-plants, producteurs directs racinés des meilleures variétés du Centre et de l'Ouest. Prix franco sur demande. S'adresser à M. Chesneau, horticulteur, La Bernerie (Loire-Inf.).

41. — On offre belles perches châtaignier pour échelles, piquets, etc., prix très avantageux. S'adresser à M. Hardy, Chéméré (Loire-Inf.).

43. — A louer, jouissance au gré des preneurs, une bordure de 18 hectares environ, au centre de La Baule. Convientrait pour vente de lait et de légumes aux baigneurs. S'adresser à M. Landois, 9, rue Gresset, Nantes.

44. — A louer pour la Toussaint 1932, bordure de 8 à 10 hectares, terres, prés, pacages, marais. Conditions très avantageuses, donné à locataires présentant excellentes références. En dehors bordure, assure

PRIX-COURANT

(Valable sauf variations et jusqu'à nouvel avis)

Alimentation du Bétail

Farine de Manioc.....	100 »
Riz Saigon n° 1, par 100 kilos	105 »
Issues de riz.....	75 »
Remoulage de fèves.....	78 »
Mais pour volailles.....	78 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes, Chantenay	
« LE TITAN ».....	105 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins	
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay	
Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Nantes	
Tourteaux Arachide.....	115 »
— Coprah en pain.....	88 »
— « Armor ».....	92 »
Sorgho.....	90 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes	

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE

Proviende « Sucraff » N° 1... 75 »

— « Sucraff » N° 2... 72 »

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse..... 95 »

Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucédanés, avoine tourteaux) 103 »

ALIMENTATION DES PORCS

Optima pour engraissement des porcs..... 107 »

pour porcelets et truies..... 157 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BŒUFS VACHES ET VEAUX

Optima Lait..... 105 »

Optima pour engraissement des bœufs..... 107 »

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélassé... 86 »

Son mélassé Say, 50 %..... 103 »

Paille mélassée Say, 50 %... 72 »

Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Andres.

Proviendeine

Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au Syndicat.

rait travail bien rémunéré. S'adresser à M. du Plessis, château de Saint-Aignan, Saint-Aignan-de-Grandlieu.

DEMANDES

12. — On demande bonne de ferme, jeune et sérieuse. S'adresser au Syndicat.
15. — On demande à acheter 20 mètres cubes de betteraves fourragères. S'adresser au bureau du Syndicat.
16. — On demande pour mi-juillet : ménage avec ou sans enfants, homme actif, vigoureux, jardinier, garde, vigneron, sachant soigner et conduire un cheval, ayant initiative ; femme occupée petits travaux. Très bonnes références exigées.
17. — On demande bonne d'enfants pour la campagne, connaissant la couture.



Grains et Farines

Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPÉRATIVE a payé les blés entre : 152 et 154 suivant qualité et poids spécifique, départ gares grands réseaux.

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :

Cours du 25 février

Blé moralement sans ail, base 75 kilos reversibles.....	153
Blé sans ail, base 75 kilos reversibles.....	156
Farine.....	218
Avoines grises ou noires.....	104
Avoines bigarrées.....	92
Avoines Plata (51-52 k) (nus).....	89 à 90
Sarrasin Bretonne.....	102 à 103
Sarrasin (Loire-Inf.).....	105 à 108
Orge indigène.....	74
Orge du Maroc.....	65
Son bonne fabrication (log.).....	62
Mais Indochine.....	62
Mais Plata.....	74
Mais Maroc.....	75
Mais Beaurivage.....	74
Mais blanc bulgare.....	78 à 80
Mais blanc des Landes (log.).....	78
Mais roux des Landes (log.).....	80
Mais Ruffec.....	94

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Fourrages

On coté suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé en bottes.....	190
Paille de blé pressée.....	190 à 195
Paille d'orge en bottes.....	165
Paille d'orge pressée.....	175
Paille d'avoine en bottes.....	180
Paille d'avoine pressée.....	185
Foin, les 1.000 kilos.....	160 à 165

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 19 février

On cote le demi-kilo :

VEAUX : 488. — 1re qualité, 5,75 à 6,75 ; 2e qual., 4,75 à 5,75 ; 3e qual., 3,75 à 4,75.
BOEUF : 3. — Devant : 1re qualité, 4 à 4,25 ; 2e qual., 3 à 3,50 ; 3e qual., 1,75 à 2,75. Derrière : 1re qualité, 4 à 5 fr. ; 2e qual., 3 à 4 fr. ; 3e qual., 2 à 3 fr.

MOUTONS : 257. — 1re qualité, 7,50 à 8,50 ; 2e qual., 6 à 7 fr. ; 3e qual., 5 à 6 fr. Agneau sans tarif.

PRIX DU KILO SUR PIED

BOEUF. — Plus bas, 1,75 ; plus haut, 5 ; prix moyen, 3,37.

VEAU (suivant qualité). — Plus bas, 3,75 ; plus haut, 6,75 ; prix moyen, 5,25.

MOUTON. — Plus bas, 5 fr. ; plus haut, 8,50 ; prix moyen, 6,75.

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

Cours du 24 février

Artichauts, les 12, 14 fr. — Betteraves, les 12, 6 fr. — Carottes, le kilo, 0,40. — Celeri rave, la botte, 12 fr. — Celeri blanc, la botte, 10 fr. — Choux pommés, les 16, 12 fr. — Choux-fleurs, les 11, 20 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 3 fr. — Cresson, les 12, 8 fr. — Endives, le kilo, 2,50. — Escaroles, les 12, 3 fr. — Epinards, le kilo, 4 fr. — Laitues, les 12, 5 fr. — Mâche, le kilo, 3 fr. — Navets, la botte, 1 fr. — Noix, le kilo, 4 fr. — Oseille, le kilo, 5 fr. — Oignons, le kilo, 2,25. — Pommes, le kilo, 1,75. — Pissenlits, le kilo, 4 fr. — Poireaux, la botte, 5 fr. — Radis, les 12, 10 fr. — Salsifis, la botte, 1,75. — Scorsonères, la botte, 1,75. — Pommes de terre, le kilo : ronde jaune, 0,50 ; saucisse, 0,80.

Cours des Vins

Muscadet 1er choix.....	750 à 800
Muscadet 2e choix.....	700 à 750
Gros-plant 1er choix.....	300 à 375
Gros-plant 2e choix.....	250 à 300
Noah (suivant degré).....	100 à 130

ACHETEZ — VOS BOUCHONS — ARTICLES DE CAFE

chez **Emile BOULLERY**

J.-B. TOULON, Succr

Quai Brancas (près la Poste) — NANTES

Téléphone 133.91

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Au demi-kilo :

Beufs. — 1re catégorie, 6 à 11 fr. ; 2e cat., 3,50 à 4 fr. ; 3e cat., 1,50 à 2,50.

Veau. — 1re catégorie, 6 à 9,50 ; 2e cat., 6 à 6,50 ; 3e cat., 4 à 5 fr. ; 4e cat., 3,50 à 4,50.

Moutons. — 1re catégorie, 8 à 9 fr. ; 2e cat., 7,50 ; 3e cat., 4 à 5,50.

Pores : 6 à 7,50.

Beurre : 10 à 12,50.

Oufs : 7 à 7,50 la douzaine.

Lapins : 6,50.

Poulets : 8,50 à 9 fr.

ANCIENS

Poulets, la couple, gros 33 à 35 fr., moyens 32 à 33 fr., petits 30 à 32 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 20 fr. ; canards, la douzaine, 6 à 6,50 ; beurre, le demi-kilo, 9,50 à 10 fr. ; veaux, le kilo, 6 à 7 fr. ; pores, 5,15 à 5,30 ; pores de lait, l'unité, 100 à 130 fr.

CANDÉ

Marché du 22 février. — Blé, 142 ; 150 fr. ; orge, 90-100 fr. ; avoine, 100-105 fr. ; seigle, 95-100 fr. ; sarrasin, 90-95 fr. ; pommes de terre, 65-70 fr. ; paille, les 1.000 kilos, 300-350 fr. ; foin, 250-300 fr. ; beurre, le demi-kilo, 9-9,50 ; œufs, la douzaine, 6-6,50 ; poulets, la couple, 32-40 fr. ; canards, 30-35 fr. ; pigeons, la couple, 10-11 fr. ; lapins, la pièce, 12-14 fr. ; canards sauvages, la pièce, 12 à 14 fr. ; beurre, le kilo, 19 à 19,50 ; la livre, 9,50 à 10 fr. ; œufs, 6 à 6,50.

CHATEAUBRIANT

Farine, 205 à 208 ; blé, de 148 à 150 ; sarrasin, 90 à 92 ; avoine 110 ; orge 100 ; son 80 ; paille, les 1.000 kilos, 300 ; foin, 140 à 150 les 500 kilos ; canards, 3 à 3,25 ; taureaux, 3,25 à 3,50 ; veaux, 6,10 à 6,40 ; moutons, 7 à 7,25 ; pores, 4,50 à 4,75.

Beurre en gros, 19 le kilo ; détail, de 21 à 22 le kilo ; œufs, de 5 à 5,50 la douzaine.

Vieilles poules, 30 à 32 ; gros poulets, 35-38 ; moyens 28-32 ; petits 18-22 ; canards 35-38 ; oies 65-70 ; pigeons, 10-12, le tout au couple ; lapins 12-14.

Beufs et taures vendus de 3 à 8,75 le kilo ; vaches 2,50 à 3,25 le kilo ; veaux 2,50 à 2,80 la livre ; pores gras, 5,10 à 5,20 le kilo ; pores maigres, 150 à 250 ; pores de lait 70 à 100 ; taureaux, 2,50 à 3 le kilo.

NOZAY

Farine, 285 à 286 fr. Blé, base 72 kil., 148 à 150 fr. ; seigle, 92 à 94 fr. ; orge de mouture, 80 à 82 fr. ; avoine, 99 à 100 fr. ; sarrasin, 100 à 101 fr. ; son, 75 à 76 fr. ; son de sarrasin, 92 à 94 fr. ; Pommes de terre, saucisses, 55 à 60 fr. ; chardons, rondes jaunes et autres variétés, 35 à 40 fr. les 100 kilos.

Foin, 1re qualité, 90 à 95 fr. ; paille pressée, 110 à 115 fr. les 500 kilos. Cigare, 130 à 140 fr. droits en sus.

Beurre, le kilo, en gros 19,80 à 20 fr. ; au détail 20,50 à 20,75 ; œufs, 5,50 ; poulets, la couple, petits 24 à 32 fr. ; gros 33 à 42 fr. (environ 11 fr. le kilo vivant).

Beau, le kilo sur pied, 2,80 à 3,40 ; génisse, 3,50 à 3,60 ; vache, 2,50 à 2,80 ; veau, 5 à 5,25 ; mouton, 7,50 à 7,75 ; pores gras, 5 à 5,10.

PAINBŒUF

Farines, 214 à 216 fr. ; blé, 142 à 145 fr. ; avoine, 96 à 98 fr. ; blé noir, 98 à 100 fr. ; son, 72 à 74 fr. ; foin, les 500 kilos, 80 à 90 fr. ; paille, 110 fr. ; Poulets, 26 à 30 fr. ; canards, 32 à 37 fr. ; pigeonneaux, 11 à 13 fr. ; lapins, 12 à 23 fr. ; canards sauvages, la pièce, 12 à 14 fr. ; beurre, le kilo, 19 à 19,50 ; la livre, 9,50 à 10 fr. ; œufs, 6 à 6,50.

Beufs gras, le kilo, 3,30 à 3,75 ; vaches 3 à 3,25 ; taureaux, 3,25 à 3,50 ; veaux, 6,10 à 6,40 ; moutons, 7 à 7,25 ; pores, 4,50 à 4,75.

SURDITÉ VAINCUE

Bourdonnements - Bruits d'Oreilles

Quels que soient l'âge et le cas, tous les sourds pourront entendre sans drogue, sans gêne, sans arrêt de travail.

La science a fait ces dernières années d'immenses progrès permettant enfin de vaincre la surdité, et grâce auxquels, par sa méthode de rééducation auditive, la seule méthode pour entendre.

Notre réputé spécialiste en Prothèse auriculaire ADAM a permis à des milliers de sourds de retrouver la joie d'entendre, ainsi que peuvent en témoigner de nombreuses personnes, parmi lesquelles nous citons : Mme PETIT (Hic-et-Vilaine) ; M. LE BRETON, Port-Louis (Morbihan), etc., etc. Satisfaction immédiate garantie par écrit.

Aussi nous conseillons vivement aux personnes constatant une diminution de l'audition, à celles qui éprouvent des bruits d'oreilles ou qui comprennent indistinctement la parole, de rendre visite au réputé spécialiste de Paris, qui recevra gratuitement dans les villes suivantes, de 9 heures à 4 heures :

Blain, mardi 1er mars, Hôtel de la Glacière.
Machecoul, mercredi 2 mars, Hôtel de la Bicyclette.
Saint-Père-en-Retz, jeudi 3 mars, Grand Hôtel.
Clisson, vendredi 4 mars, Hôtel de la Gare (en face Gare).
Guérande, samedi 5 mars, Hôtel des Princes.
Nantes, dimanche 6 mars, Hôtel des Voyageurs.
Pont-Château, lundi 7 mars, Hôtel Terminus (Noblet).
Paimbœuf, mardi 8 mars, Hôtel Saint-Julien.
Savenay, mercredi 9 mars, Hôtel de Bretagne.
Ancenis, jeudi 10 mars, Hôtel des Voyageurs.
Saint-Nazaire, vendredi 11 mars, Hôtel de Bretagne.
Nantes, samedi 12 mars, Hôtel des Voyageurs (rue Crébillon).

Cabinet Régional : 7, Place Saint-Michel - RENNES

PORNIC

Farines, 215 fr. ; blé, 150 fr. ; sarrasin, 92 fr. ; avoine, 100 fr. ; paille, 75 fr. ; foin, 60 fr.

Beurre, 18 à 20 fr. le kilo ; œufs, 8 à 8,50 la douzaine.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Beurre, 19 à 20 fr. le kilo ; œufs, 6 à 6,50 la douzaine. Poulets, la couple, gros 48 à 55 fr. ; moyens 40 à 45 fr. ; petits 30 à 35 fr. ; canards, la pièce, 20 à 22 fr. ; lapins, 15 à 20 fr. ; pigeons, la couple, 6 à 7 fr.

L'imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

LA POLICE DU PHENIX-VIE EST LA PLUS AVANTAGEUSE

Ce Française d'Assurances — Entreprise privée régie par la loi du 17 Mars 1905 Ses garanties hors de pair sont le gage privilégié de ses assurés S'adresser : aux Agents généraux en Province ; au Siège Social : 33, rue Lafayette, à Paris

POUR DOUBLER NOTRE FORCE, QUE CHAQUE SYNDIQUE NOUS PRESENTE UN NOUVEAU ADHÉRENT.

SAUVEZ vos BOVINS

La doudve la décade

FILIDOUVE EN 3 JOURS :

Livré en capsule, le FILIDOUVE s'absorbe très facilement et sa composition d'acide fillicique pur, six fois plus actif que l'extract éthéré de fougère mâle, en fait la médication la plus économique.

Demander aujourd'hui même notre brochure détaillée en utilisant le bon ci-dessous. Elle vous sera adressée gratuitement.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES

8, Rue Barbagnère, PARIS (19)

Monsieur le Directeur de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES 8, Rue Barbagnère, PARIS (19)

Veuillez m'adresser votre brochure gratuite et pour les OVIDES et les BOVINES CONTRE LA DOUVE Nom et prénom

Adresse

Département

BAISSE de PRIX

Demandez notre nouveau Tarif

Conservation parfaite des œufs par les excellents et pratiques

COMBINES BARRAL

5 COMBINES BARRAL pour traiter 500 œufs 11 francs franco

Adressez les commandes avec mandat-poste dont le talon sert de reçu à M. P. RIVIER

Fabricant des COMBINES BARRAL 8, villa d'Alesia, Paris 14^e (Prospectus gratuits)

Fabrique de Meubles

A. FOURNIER-GUERIN

4, Place Duchesse-Anne - NANTES

MEUBLES, LITERIE, TENTURES

SIÈGES, TAPIS

Remise 5 % aux sociétaires

Pour Vos CYCLES

Vos MACHINES À COUDRE

Vos ÉCRÉMEUSES

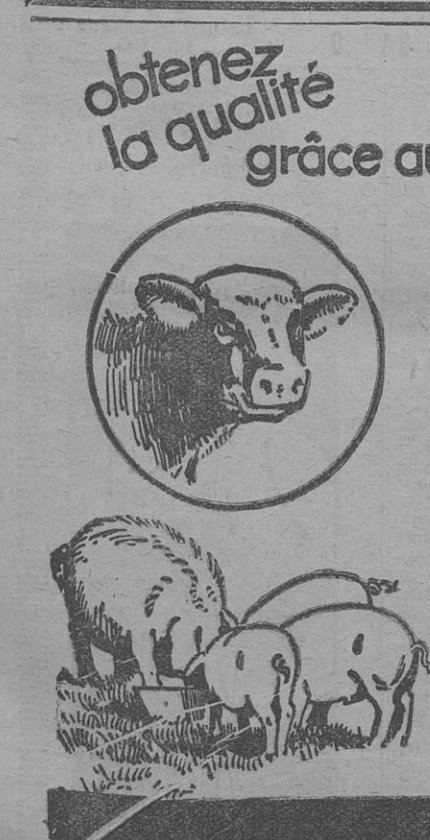
qui représentent pour vous LES MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM DE QUALITÉ et de GARANTIE

FONTENEAU, Constructeur

Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, NANTES — Ateliers : 3 bis, Rue Laboulaye

Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE

Catalogue et Liste des Représentants sur demande



Engrais de Printemps

POUR COUVERTURE

POUR SEMENCES

POUR VIGNES

Primoséine Salmon

Engrais organique incomparable à base de poudre d'OS et CORNE torréfiée

PUISSANT — DURABLE

Fabrique des Engrais SALMON

ISSÉ (Loire-Inférieure)

FERMIERES

N'oubliez pas, en faisant vos achats, de réclamer les TIMBRES-PRIMES

Le Grillon du Foyer

qui vous donneront les plus jolies primes

Une seule Marque

"STELLA"

Vos ÉCRÉMEUSES

qui représentent pour vous LES MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM DE QUALITÉ et de GARANTIE

FONTENEAU, Constructeur

Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, NANTES — Ateliers : 3 bis, Rue Laboulaye

Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE

Catalogue et Liste des Représentants sur demande

si vous souffrez

de maladies d'estomac, de digestions pénibles, de constipation, d'entérite, de névralgies, d'affections des reins ou de la vessie, de douleurs de rhumatismes, maux de tête, vertiges, etc....

Si vous êtes atteint d'hémorroïdes, de varices, de plaies aux jambes, de maladies de la peau, eczéma, psoriasis, dartres, boutons, démangeaisons, etc., supprimez la cause en prenant la :

TISANE des CHARTREUX de DURBON

aux sucres des plantes des Alpes qui, en dépurant le sang, vous rendra la santé comme elle l'a fait pour des milliers d'autres.

Si vous êtes pâle, anémique, faible des nerfs, neurasthénique, déprimé, sans forces et sans courage, adoptez le traitement combiné des PILULES SUPERTONIQUES des CHARTREUX DE DURBON et de la tisane, qui, associant le dépuratif au tonique, vous procurera un rétablissement rapide et complet.

PRIX (impôt compris) : TISANE, le flacon : 14.80. — PILULES, l'étui : 8.50. BAUME (maladies de la peau), le pot : 9 fr. 95.

Toutes Pharmacies - Renseignements et attestations : Laborat. F. BERTHIER, à GRENOBLE.

POUR ÊTRE ÉPATANT à la Fête

RIRE, S'AMUSER des MOIS

FAIRERIE LA GÂTE FRANÇAISE

65, Faubourg St-Denis, Paris (10)

Envoi GRATUIT

du NOUVEAU ALBUM INCOMPARABLE

Hypn., farces, piques, magie, danses, jongl., trucs à succès

CIDRE

COLORE - BONIFIE

CONSERVE-CLARIFIÉ

MALADIES GUÉRIES

PAR LES

PRODUITS GATÉ

1^{er} PH^Y et E. GACHÈRE - St-Lô

N'achetez pas vos

MEUBLES sans visiter les

DOCKS DU MOBILIER

11, Rue de Flandres

NANTES

Le plus Grand Choix

Les Meilleurs Prix

Vos Blés ont besoin de cet engrais azoté naturel pour apaiser leur faim d'azote



Assurez à vos blés, ainsi qu'à toutes vos céréales d'automne, un tallage vigoureux, une épaisseur régulière et un rendement abondant par un épandage hâtif — à la fin de l'hiver ou au premier printemps — de 150 à 300 kg à l'hectare de Nitrate de Soude du Chili.

Très soluble, immédiatement assimilable, n'acidifiant pas le sol, utilisable sous tous les climats, cet engrais naturel qui contient de l'iode, vous permettra d'obtenir des récoltes supérieures en quantité et en qualité.

NITRATE DE SOUDE DU CHILI

Ordinaire : 15,5 pour cent d'azote nitrique.

Granulé : 16 pour cent d'azote nitrique.

Épandage facile et sans danger.

Tous renseignements et brochures à la Sté Commerciale des Nitrates du Chili, 5, Avenue de Friedland, Paris, ou à l'Agent régional, M. P. CORMIER 23, pl. de la Bourse, NANTES (L.-I.)

NITRATE de SOUDE du CHILI

LA SPECIALITE D'AMEUBLEMENT

AU RAT GOUTEUX

14, Rue Barillerie - NANTES - 2, Quai Penhièvre

PRÉSENTE QUELQUES CHAMBRES

REMARQUEZ

à nos ETALAGES

ces 3 MODÈLES spéciaux

CHAMBRE NOYER

MASSIF 1^{re} FABRICATION

Les 3 pièces : **2.975 fr.**

SALLE A MANGER CHÊNE

Les 8 pièces : **975 fr.**

CHAMBRE CHÊNE

ARMOIRE 3 PORTES

Les 3 pièces : **1.675 fr.**

Superbe CHAMBRE

RONCE de NOYER VERNIE

Les 3 pièces : **2.975 francs**

Tous les MEUBLES sont GARANTIS

— Livrés franco et mis en place —

TIMBRES NANTAIS

BONS ÉCONOMIQUES

E. Lefroid

Quai de Penhièvre 14 Rue Barillerie

Place de Lorraine ANGERS NANTES

CONDITIONS DE PAIEMENT

GARDE-MEUBLES GRATUIT

AU PETIT PARIS

9 ET 10, PLACE ROYALE - NANTES

1 MARS ET JOURS SUIVANTS

EXPOSITION GÉNÉRALE



CHAPEAU relevé, paille mode, garni ruban, sans pré-cédent ... 13 90

FOURRURES mouflon, façon renard, tous coloris. Incroyable 29 »

CLOCHE tagal picot garni ruban. Incroyable 8 90



ROBE crêpe de chine, très mode, col et poignets opposés, toutes teintes, unique 35 »

VETEMENT le fantaisie, tr. mode, sensationnel. Entièrement doublé, 59, 39 »



BRET paillasson, coiffant chic, garni velours et fleurs, tous coloris. Unique 15 90

CLOCHE paillasson, RENARDS, col garni ruban, avec ou l'ecton unique, sans cache-peigne. Tous coloris. Inouï. 15 90 de 90 fr. à 1.000 »



VETEMENT épinglé p. laine garni nervures, entièrement doublé. Unique. 69 »

TAILLEUR b. diagonale, boutons acier. Inouï. 69 »

VETEMENT tailleur diagonale pure laine, boutons acier, plus creux, martingale, doublé, très chic. 139 »

ROBE marocain sole, très chic, col plissé, tons opposés, incroyables 69 »

VETEMENT épinglé, col plissé, revers directoire, entièrement doublé. Inouï. 69 »



TAILLEUR chevron p. laine, jupe portefeuille. Sans précédent. 175 »

ROBE lainage fantaisie, col sole, jupe plis. Formidable. 29 »

ENSEMBLE crêpe pur laine, tous coloris. JUPE lainage fant. tous coloris, quantité limitée. 11 90

ORSAJE crêpe chiné, tous coloris. JUPE lainage fant. tous coloris, quantité limitée. 11 90

JUPE paillasson, tous coloris. 11 90



VETEMENT belle diagonale avec découpes et ceinture. Le 55 »

ROBE popeline tous coloris. Le 60. 9 90

VETEMENT draperie fantaisie, garniture unie. Le 60 : 39 90

ENSEMBLE 3 p., lainage et tussor. Le 60 : 89 »

VETEMENT bébé, ratine. Le 45 : 24 90

VETEMENT lainage fant. Le 45 : 29 90

PARAPLUIES
PARAPLUIE taffetas soie, bordure fantaisie brochée couleur ton sur ton 19 90

CAPELINE fillette, paille rustique garni ruban. Exceptionnel 15 90

CHAPEAU haute mode pédaline Suisse, garni tons opposés. Sensationnel 39 »

CHAPEAU fillette, paille fantaisie, garni. Sensationnel 10 »



CHEMISIER tricot pure laine, devant pignon et boutons, haute mode 52 »

SWEATER tricot pure laine, base rayures soie tons opposés. 27 90

CHEMISIER tricot pure laine, devant pignon, toutes nuances. Exceptionnel 24 90

COMBINAISON nan-souk, jours et broderies. Exceptionnel. 9 90
La parure assortie : 13 50

SOUTIEN-GORGE tulle fantaisie 6 90

CORSET beau couli broché, caoutchouc soie, très enveloppant. 19 90



SOIERIES

TOILE soie qual. supérieure très lavable pour lingerie élégante, tous les coloris, largeur 100 cm., le mètre 4 90

TOILE de soie pure soie naturelle, qualité de très grand usage pour belle lingerie, largeur 80 cm., le m. 19 90, 11 90 et 9 90

CRÊPE de chine soie artificielle très belle qualité lourde d'un usage garanti, toutes teintes ivoire et noir, largeur 90/95 cm., le mètre 8 90 et 6 90

CRÊPE marocain soie artificielle qualité reconnue pour robes et costumes, tous les coloris, ivoire et noir, larg. 100 cm., le mètre 12 90

TRAVERSINE qualité lourde de décatie pour robes, tailleurs et manteaux, gd choix de coloris mode, largeur 140 cm., le mètre 29 90 et 24 90
CRÊPE laine qualité supérieure pour robes, grande variété de coloris mode et noir, largeur 140 cm., le mètre 24 90

CRÊPE de chine pure soie naturelle pour robes et doublures, fins de séries, largeur 100 cm., le mètre 9 90 et 5 »
CRÊPE de chine pure soie naturelle qualité lourde pour robes, grand choix de coloris mode, largeur 100 cm., le mètre 28 90
CRÊPE georgette pure soie naturelle qualité lourde pour robes habillées, tous les coloris, larg. 100 cm., le mètre 24 90 et 19 90
CRÊPE satin pure soie naturelle qualité lourde pour robes, grand choix de coloris nouveaux, largeur 100 cm., le mètre 25 90
CRÊPE de chine imprimé très belle qual. p. robes, gd choix de dispositions nouvelles, larg. 100 cm., le mètre 14 90 et 9 90

LAINAGES

DIAGONALE haute nouveauté pour robes et tailleurs, tous les coloris de la saison, largeur 140 cm., le mètre 24 90
DIAGONALE qualité lourde p. manteaux, gd choix de coloris mode, largeur 140 cm., le mètre 32 90
DRAPERIE fantaisie diagonale pour robes et tailleurs, grande variété de coloris, largeur 140 cm., le mètre 24 90



GANTS suédés, forme saxe, grande manchette. 9 90

GANTS chamouis lavables, qualité garantie. 15 90

GANTS glacés, brodés, lavables. 17 90

CHAPEAU norina belle qualité avec cache-peigne garni fleurs. Incroyable 24 90

POCHETTE dames, grain marocain. 24 90

SAC corbillon, cuir marocain. 39 90

LA NAGIS

DRAPERIE tailleur qualité lourde de très grand usage, grande variété de dispositions, largeur 140 cm., le mètre 34 90, 29 90 et 24 90

NANSOUK très belle qualité pour lingerie d'usage grand choix de coloris, largeur 80 cm., le mètre 4 90 et 2 45

SOISETTE qualité supérieure pour lingerie, tous les coloris lingerie, larg. 80 cm., le mètre 4 50

FILET très belle qualité pour tous usages, grand choix de coloris, largeur 80 cm., le mètre 2 95

ZEPHIR « Idéal » grand teint garanti pour blouses et sarreaux, gd choix de dispositions, larg. 80 cm., le mètre 5 95 et 4 95

BAS soie marque B.M.R., entièrement diminue, 40 fin. Tous coloris mode et noir 21 90
MI-BAS enfants, coton uni, revers fantaisie Jacquard, beige 2 tons. Le 4 ans 2 »
BAS coton uni, maille 1/2 forte, semelle renforcée. Tous coloris mode et noir. 2 »

Très belle DRAPERIE fantaisie pour manteaux, gd choix de dispositions, largeur 140 cm., le mètre 24 90 et 19 90

PIQUE reps très belle qualité pour robes et casaques, coloris mode, larg. 80 cm., le mètre 5 50

TOILE pur fil très belle qualité pour robes et ouvrages, choix très complet de coloris, larg. 120 cm., le mètre 13 90

CRÊTONNE imprimée très belle qualité, gd choix de dessins nouveaux, larg. 80 cm., le mètre 4 50

BAS fil mercerisé, couture, semelle double, revers souples. Tous coloris mode 3 »

BAS fil mercerisé, grisé, entièrement diminue, revers rélargi, dents de rat 42 fin. Tous coloris mode. 9 90

BAS soie, entièrement diminué, maille forte, semelle renforcée. Tous coloris mode et noir 10 90

CORSET ceinture beau couli, 4 jarretelles, buses, 8 boutons. 14 »

